

**Fédération  
Syndicale** **P**  
**Unitaire**  
**Y de Dôme**

**N°59** **SOMMAIRE**

**JUN - JUILLET  
2009**

Prix du  
Numéro  
0,30 €

Page 1 : Des actions, des perspectives  
Page 2 : C.A.E.N. du 18 juin - Nouveau bureau FSU  
Page 3 : Représentativité de la FSU  
Page 4 : Rencontre FSU - Vice-Présidente du Conseil  
Général chargée des Collèges  
Pages 5 et 6 : Une année de luttes, des victoires à  
obtenir.

Dispensé de timbrage

CTC Clermont-Fd

Déposé le 1er juillet 2009

Maison du peuple - 29 Rue Gabriel Péri - 63 000 CLERMONT-FD  
Tel. : 04 73 31 24 83 - Fax : 04 73 31 76 87 - email : fsu63@fsu.fr  
Site web : <http://auvergne.fsu.fr>

Bulletin de la FSU du Puy de Dôme - Trimestriel - N° CPPAP 0311 S 07820 - N° ISSN 1247 - 2573

Directeur de la publication : Claude Delétang

**Des actions fortes - Donner des perspectives**  
**La perspective du secrétaire départemental !**



**Des actions fortes**

L'année a été marquée par des mobilisations exceptionnelles tant dans nos secteurs qu'au plan interprofessionnel et qui ont permis d'engranger des résultats. Les succès du 29 janvier et du 19 mars ont débouché sur la création du Fonds d'Investissement Social, l'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel, le versement d'une prime de 500 euros pour les plus modestes, l'ouverture d'une négociation sur la gestion sociale des conséquences de la crise sur l'emploi.

Ces acquis, s'ils restent très loin du compte (d'autant que l'annonce d'un plan de relance s'accompagne de la rigueur pour les services publics !) montrent qu'il est possible d'ébranler le gouvernement et que le mouvement syndical est un outil indispensable.

**Donner des perspectives**

Le contexte de la prochaine rentrée sera encore extrêmement difficile.

Il est indispensable de poursuivre l'action interprofessionnelle, y compris en mettant en débat auprès des personnels l'idée d'une grève interprofessionnelle.

Mais il est nécessaire dans le même temps de prendre toute nos responsabilités dans nos secteurs, notamment dans l'Éducation et dans la Fonction publique et, en construisant les mobilisations nécessaires dès la rentrée, et en amplifiant la campagne sur les services publics.

La FSU devra œuvrer dans le cadre unitaire pour permettre l'expression des salariés et créer rapidement les conditions d'actions pour imposer des politiques plus justes, plus solidaires, source de progrès pour toute la société.

En ce qui concerne le Secrétaire départemental de la FSU Puy de Dôme, le Secrétaire fédéral régional de la FSU Auvergne que je suis, la perspective est la retraite professionnelle et syndicale après 42 ans au service de l'Éducation Nationale, 34 ans de militantisme syndical dont 17 dans la FSU (les années que j'ai préférées). Il est l'heure pour moi de vous saluer, de vous remercier pour cette lutte partagée, pour ce long et beau chemin parcouru ensemble, pour la confiance que vous m'avez accordée ainsi que pour votre soutien dans les moments difficiles.

La lutte va continuer, elle sera peut-être longue, sûrement difficile. D'autres que moi en indiqueront le chemin. Ils méritent votre confiance et votre soutien et sauront vous conduire à la victoire : « Hasta la victoria ! Siempre ! » comme dirait Ernesto Che Guevara.

**Michel Bouchet**

**Michel Bouchet, « Hussard noir de la République » \*  
vous dit au revoir !... et à bientôt**

\* comme l'appelle son camarade André Chassaingne

# Conseil Académique de l'Éducation Nationale

## Réunion du 18 juin 2009

Le jeudi 18 juin s'est réuni le Conseil Académique de l'Éducation nationale (CAEN) qui donne son avis (consultatif), soit à la demande de ses présidents, soit de sa propre initiative, sur tout ce qui concerne l'enseignement dans l'académie. Il est présidé conjointement par le Préfet de région et le Président du Conseil régional. Le Recteur d'académie est un des vice-présidents. La composition des conseils prévoit la parité entre les représentants du personnel de l'Éducation nationale, les élus locaux et les représentants des usagers. Ce jour-là le nouveau préfet, M. Stéfanini était absent.

Il est notamment consulté sur l'organisation pédagogique des lycées ; sur les programmes immobiliers (construction, rénovation, agrandissement, démolition) des établissements d'enseignement de l'académie ; sur la répartition des moyens pour les dépenses pédagogiques ; sur l'organisation de la formation continue ; sur la carte des formations de l'enseignement supérieur ; sur le schéma prévisionnel des formations dans les collèges, lycées et assimilés ; sur les programmes d'investissement en faveur des lycées ; sur les programmes de recherche d'intérêt régional, dans la mesure où elles concernent l'enseignement supérieur. Elle est également une instance disciplinaire pour les enseignants et directeurs d'établissements d'éducation privés.

Ce CAEN qui doit statutairement se réunir deux fois par an traitait de l'évolution de l'offre de formation dans l'académie, autrement dit de l'ouverture et de la fermeture des sections BEP, bac pro, BTS.

Le Recteur a commencé en présentant l'évolution démographique (+250 élèves dans le primaire public, et -600 dans le second degré public) qui selon lui justifierait les variations de postes : + 4 dans le primaire, soit 1 poste pour 62 élèves supplémentaires (! ! ) et -104 postes dans le second degré (-22 liés à la démographie soit 1 poste pour 27 élèves de moins ; -22 mis à disposition et -60 TZR). Pour la FSU, outre que les créations de postes dans le 1er degré sont dérisoires, la suppression de 60 postes de TZR laisse augurer de difficultés dans la gestion des remplacements et d'une

nouvelle dégradation dans les conditions de travail des TZR restants, sans parler des classes surchargées !

Il a ensuite abordé l'aide à chaque élève par le biais de l'accompagnement éducatif (après les cours) et les stages de LV pendant les vacances scolaires. Pour lui, cela est très positif et contribue à résorber la difficulté scolaire. Pour la FSU, le rectorat s'occupe beaucoup du « hors temps scolaire » de l'élève avant de traiter la difficulté scolaire dans la classe avec des effectifs allégés permettant des pratiques pédagogiques différenciées et qui ne stigmatisent pas les élèves comme peuvent le faire des cours de rattrapage pendant les vacances scolaires (avec quelle efficacité et quels intervenants ?)

Il a enfin vanté sa politique de réforme de la filière professionnelle, avec la transformation du bac pro en 3 ans. Les élus FSU ont opposé à cette fausse égalité sur la durée des différents bacs (3 ans pour les bacs généraux, technologiques et professionnels), une égalité fondée sur la valeur du diplôme que ne garantirait plus un bac professionnel amputé d'une année de formation.



La Vice-Présidente du Conseil Régional a fini ce CAEN par la présentation de 2 contrats d'objectifs, le premier pour le développement de la formation professionnelle dans les services de l'automobile et le second dans les industries agro-alimentaires en Auvergne. Devant l'insuffisance des procédures de contrôle annuel, l'absence de visibilité à moyen terme sur l'avenir des métiers liés à l'industrie automobile et la part prépondérante faite aux organismes privés de formation (favorisant l'apprentissage), la FSU a voté contre. Ce contrat a été rejeté. Le second, dont la majorité des formations s'effectue dans l'enseignement public, a été accepté malgré une forte abstention.

Patrick Lebrun

### Michel Bouchet a gagné la retraite !

Cher(e)s Camarades

Comme vous le savez tous notre ami Michel BOUCHET part en retraite, le décompte des journées était engagé depuis déjà un certain temps.

Bien sûr son absence laisse un vide dans nos bureaux. N'oublions pas? à lui seul il faisait marcher trois ordinateurs (comment? reste encore un mystère sur lequel nous nous penchons activement).

Nous lui souhaitons au nom de tous les militants de l'ensemble des syndicats de la FSU une super retraite et c'est avec beaucoup de regret que nous lui concédons une année de repos (bien méritée peut être ?).

Comme il laisse une grande place nous ne serons pas trop de quatre pour reprendre le flambeau et assurer le travail du bureau.

La nouvelle équipe s'articule autour d'un collectif de quatre co-secrétaires

Joëlle CARPENTIER (SNEP)

Roland LEBEAU (SNUIPP)

Claude DELÉTANG (SNES)

André MAROL (SNICS)

Les réunions du mardi après midi resteront comme les autres années de 14h00 à 15h00

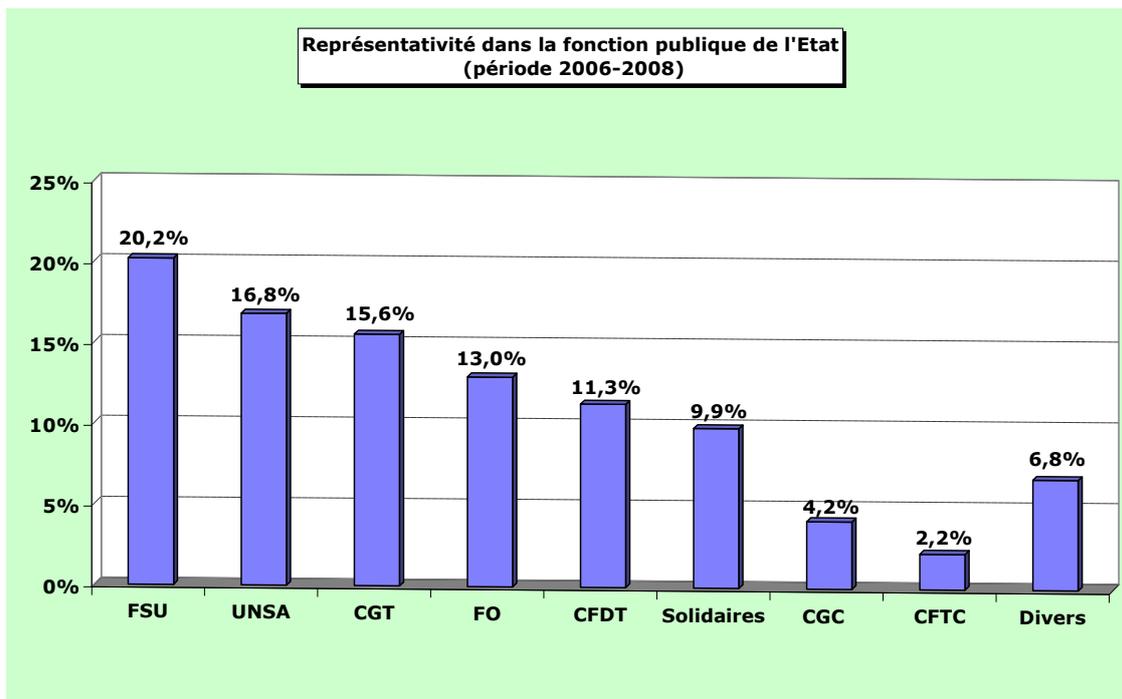
et le secrétariat sera joignable le mardi et jeudi au N° de téléphone habituel 0473312483

A votre service dans la mesure de nos capacités respectives

Bien syndicalement,

André Marol

# Représentativité de la FSU



## FSU 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la fonction publique de l'État

Pour la période triennale de référence 2006 - 2008, la FSU est confirmée comme 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la fonction publique de l'État. **Pour la 1<sup>ère</sup> fois, la FSU franchit la barre des 20%** (20,2%, +0,3 pt) ; l'UNSA et la CGT reculent de 0,4 pt, FO de 0,2pt, la CFDT reste stable à 11,3%, Solidaires progresse de 0,6 pt mais ne franchit pas la barre des 10%.

## FSU 4<sup>ème</sup> organisation syndicale dans les trois fonctions publiques

Suite aux élections dans la fonction publique territoriale de novembre – décembre 2008 et à la publication des résultats 2006 - 2008 dans la fonction publique de l'État, la hiérarchie syndicale est modifiée pour l'ensemble de la fonction publique (état + hospitalière + territoriale) : la FSU passe devant l'UNSA et devient la 4<sup>e</sup> organisation syndicale de la fonction publique.

CGT	CFDT	FO	<b>FSU</b>	UNSA	Solidaires	CFTC	CGC	Divers
581 792	412 711	401 529	<b>282 772</b>	278 976	190 239	83 500	64 859	170 298
23,59%	16,73%	16,28%	<b>11,46%</b>	11,31%	7,71%	3,39%	2,63%	6,90%
+0,8%	-0,7%	-0,5%	<b>+0,2%</b>	-1,7%	+0,4%	-0,1%	-0,1%	+1,7%

**25/06/2009**

## Le préfet aux champs ... ou le chant du préfet

Un nouveau préfet tout sarkosyste prend fonction gouvernementale en terre d'Auvergne. Ce dernier mois, le nouveau préfet a tenu à recevoir les organisations syndicales. Pour la FSU ce fut lundi 22 juin 2009. " 1 heure " accordée pour évoquer les questions économiques et sociales, connaître la position de notre fédération. Plusieurs remarques.

La FSU a dénoncé le refus du préfet de recevoir, les 26 mai et 13 juin, les salariés en mouvement. Ces derniers auraient appréciés d'être entendus en ces jours de revendications. Le préfet a fait ce choix de recevoir les organisations en ordre séparé.

La FSU a insisté sur son extrême vigilance sur le droit et l'accès pour tout enfant à la scolarité quelque soit ses origines.

La FSU oppose aux rappels des " bonnes décisions du gouvernement en matière de gestion de crise " les revendications des personnels en matière de droit à l'emploi, droit à un pouvoir d'achat digne, droit aux services publics d'éducation et de santé.

La FSU demande aussi une plus grande lisibilité des subventions allouées aux entreprises dans le cadre du suivi de crise.

La FSU rappelle son attachement à la surveillance des sites de type "Sevésco" et aux mesures de prévention. (on se souvient de l'échec de la simulation d'accident chimique sur le site de Vertolaye)

A la question de ses ambitions pour la région Auvergne le préfet cible déjà 2 objectifs : l'insécurité, la recherche (nous voilà prévenu !) et bien sûr mais en 3<sup>ème</sup> position les questions socio économiques (nous voilà rassurés !).

D'autant que tous les indicateurs sont au " beau fixe " ! " Les encours de crédits progressent, l'action du gouvernement porte ses fruits. " " le chômage augmente, mais c'est moins que la moyenne nationale. " " Les entreprises utilisent les outils du gouvernement : chômage partiel, formation " ... pas de panique on contrôle tout ... même l'endettement public ... !!!

Gageons que le prochain mouvement social saura recevoir l'écho magnanime du représentant de l'état.

Joëlle  
Carpentier

### Rencontre FSU - Vice-Présidente du Conseil Général chargée des Collèges

Nous avons rencontré (P. BOULARD- C. DELÉTANG-  
D. CHAUVET- R. LEBEAU)

Mme DAFFIX-REY, 1<sup>ère</sup> vice présidente du Conseil Général, à la veille de la session plénière de juin de celui-ci (demande de notre part datant de plusieurs mois).

Nous l'avons interrogé en premier sur les intentions du CG en matière de construction de nouveaux collèges. Elle nous a répondu, qu'après une étude montrant que sur le moyen terme le maintien des effectifs actuels était incertain, que des possibilités d'accueil existaient sur l'ensemble des collèges clermontois par exemple, serait proposé à la session plénière de juin 2009 l'extension et la réhabilitation de 5 collèges : Billom, Lezoux, Maringues, Aigueperse, La Tour d'Auvergne.

Alors que nous lui faisons remarquer qu'au delà de 500 à 600 élèves, une réelle prise en compte de tous les élèves (soutien pédagogique, gestion de la demi-pension) était impossible, elle a affirmé qu'un effectif de 800 lui semblait convenable.

Dans le domaine de l'éducation physique et sportive, nous avons souligné l'effort financier réalisé par le Conseil Général notamment par la prise en charge des déplacements pour les activités piscine mais alerté sur les problèmes d'entretien des équipements sur le long terme. Nous avons demandé que les établissements soient largement informés des possibilités d'aide en investissement.

Nous avons interpellé le C.G. sur la question du reclassement de certains personnels TOS et celle de la taxe d'habitation

payée par les personnels occupant un logement par nécessité de service. La Vice-Présidente nous a dit qu'elle découvrirait ces questions mais qu'une réponse nous serait fournie rapidement.

Nous avons demandé que soit fourni à chaque collège un tableau récapitulatif des dotations de tous les établissements du département avec explicitation des différents critères de répartition.

La Vice-Présidente nous a informés que, pour 2009/2010, les élèves et les personnels TOS paieraient le prix du repas le plus bas et que le coût serait en fonction de l'indice pour les autres personnels.

Elle a dit souhaiter remplacer le chèque collégien dont le coût important profitait plus aux publics les plus favorisés par des aides en direction des Associations pour soutenir leur activité face au désengagement du gouvernement.

Sur l'avenir des petits collèges, elle nous a dit que la décision de fermeture d'un établissement était de la responsabilité du Préfet et qu'en aucun cas de la compétence du CG. Elle a fait part de son inquiétude quant à des changements rapides au niveau national de la définition de ces compétences.

Pour le 1<sup>er</sup> degré, la FSU a rappelé sa volonté de défendre aux côtés des élus locaux, la présence du service public d'éducation pour permettre l'accueil à l'école dès la petite enfance, notamment dans les secteurs ruraux.

Roland-  
Lebeau<sub>4</sub>

# Une année de luttes, des victoires à obtenir.

Alors que la crise et ses ravages sociaux s'amplifient avec notamment l'explosion du chômage, le gouvernement et le patronat persistent dans des choix de politique économique et sociale qui non seulement ne sont pas de nature à répondre à la situation mais poursuivent et approfondissent les orientations qui ont contribué à cette crise.

Le rendez-vous salarial avec le ministre de la Fonction publique s'est révélé une caricature de négociation : Eric Woerth s'est contenté de réaffirmer les mesures déjà arrêtées, ignorant la réalité que vivent les personnels et que montrent les statistiques produites par ses propres services.

Additionnant des mesures hétéroclites qui ne concernent qu'une partie des agents, il s'est efforcé de masquer la perte générale de pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice depuis 2000 et la baisse généralisée des rémunérations que cette perte induit. Il a tout autant ignoré la destruction de la grille, des solidarités et des repères collectifs que produisent ces orientations.

Des catégories professionnelles entières, les générations les plus jeunes, les non titulaires, les femmes, les personnels rémunérés au bas de la grille en sont particulièrement victimes : cela montre de façon éclatante les conséquences injustes des politiques de rémunération actuelles.

Le ministre a prétendu mettre en opposition les salariés du public, protégés et mieux rémunérés, à ceux du privé, victimes de la crise. Cette opposition oublie les besoins de services publics efficaces et elle ignore la précarité et les bas salaires de la Fonction Publique ; elle passe sous silence le fait que la part du PIB consacrée à la Fonction Publique est en baisse constante ; elle esquivé les responsabilités de l'État employeur et masque le refus gouvernemental de toute politique salariale ambitieuse pour faire face à la crise ; elle fait l'impasse sur le fait que la poursuite des suppressions de postes va contribuer à l'accroissement du chômage et est totalement contradictoire avec les besoins accrus de services publics dans la crise.

La FSU s'opposera donc au refus du gouvernement Sarkozy de tout rattrapage de la perte de pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice et à ses propositions visant à individualiser encore plus les rémunérations (exemple " l'intéressement aux résultats "). Le gouvernement, qui poursuit sa politique de RGPP au plan territorial (Réforme de l'Administration Territoriale de l'État, REATE), s'apprête à profiter des vacances pour faire voter la loi mobilité que la FSU avec une majorité d'organisations rejette. Bien plus, une proposition de loi vient d'être déposée par des parlementaires de la majorité qui vise à faire disparaître la Fonction publique Territoriale au profit de contrats de droit privé, remettant en cause un des acquis de la Libération : la FSU en demande le retrait immédiat.

Non content de revenir à la charge sur le travail du dimanche ce même gouvernement agite l'hypothèse inacceptable d'un report de l'âge légal de départ à la retraite. Refusant de revenir sur sa politique de prélèvements obligatoires pour faire face aux déficits générés par la crise et le chômage il choisit de s'en prendre aux droits à protection sociale. Et la mise en place du Pôle Emploi dans un contexte d'explosion du chômage montre toutes les conséquences négatives pour les personnels et les chômeurs et provoque une véritable crise publique.

Dans ce contexte notre syndicalisme doit prendre toutes ses responsabilités.

L'unité syndicale qui connaît une durée sans précédent a permis des mobilisations exceptionnelles autour d'une plate forme commune comme les journées de grèves et de manifestations du 29

janvier et du 19 mars. Elles ont permis de peser positivement sur le rapport de forces avec le gouvernement et d'ouvrir la voie à prise en compte des revendications des salariés face à la crise. Pourtant malgré des manifestations du 1er mai massives, elles ne trouvaient pas réellement de suites satisfaisantes au plan national. Les propositions de poursuites ont été différentes entre organisations syndicales, la FSU ayant fait des propositions de relance rapide, d'abord après le 19 mars, puis de grève en mai, propositions qui n'ont pas été suivies par

l'ensemble de l'intersyndicale. Et les choix faits n'ont plus eu d'effets dynamiques. Le relatif échec des journées du 26 mai et du 13 juin laisse penser que les salariés ne se sont pas retrouvés dans cette stratégie.

Cette situation ne doit pas faire oublier l'existence et la force de multiples mobilisations tout au cours de cette année, aussi bien au niveau des entreprises ou des services publics (Pôle Emploi par exemple) que dans les secteurs professionnels avec notamment au début de cette année scolaire l'importante mobilisation dans les 1er et 2nd degré et le mouvement unitaire exceptionnel qu'a connu ensuite l'université. Les enquêtes d'opinion montrent régulièrement à la fois le rejet suscité par la politique économique et sociale aujourd'hui conduite et l'attachement aux services publics.

Les mobilisations à tous ces niveaux ont pu imposer des reculs partiels, par exemple sur la maternelle, la réforme des lycées ou l'emploi dans l'université et la recherche. Elles ont imposé également un recul sur une partie des attaques contre l'enseignement agricole public et aussi dans les entreprises et au plan interprofessionnel (indemnisation du chômage partiel par exemple).



**Mais** gouvernement et patronat manœuvrent car ils entendent ne pas dévier de leurs orientations comme le montre leur projet de modification du rôle et du fonctionnement du CNRS qui le prive de sa mission d'évaluation et instaure un mode de fonctionnement technocratique et non collégial.

**Toutes** les raisons demeurent pourtant de construire des mobilisations pour faire reculer un gouvernement qui ne cède pas sur le fond de sa politique, des mobilisations à la hauteur du blocage gouvernemental, s'appuyant sur une unité syndicale, une plate forme revendicative, un plan d'actions visant à une élévation du rapport des forces jusqu'à obtenir satisfaction.

Il est de notre responsabilité de :

- développer des actions aussi unitaires que possible dans nos secteurs de responsabilités pour nos métiers, pour une école de la réussite de tous, pour l'emploi public et contre la précarité, pour une politique salariale ambitieuse pour tous, contre la RGPP, contre la loi mobilité et la remise en cause de nos statuts ;

- continuer à faire vivre l'unité interprofessionnelle en proposant un plan d'action et en menant la bataille de l'opinion sur nos revendications.

**Dans** cette perspective la FSU :

- apporte son soutien à la lutte des personnels de l'enseignement agricole public pour la restitution de tous les emplois supprimés ;
- appuie également les agents en lutte dans les services déconcentrés et les établissements publics du Ministère de l'Agriculture : à l'ONF depuis plus d'un an, à l'Inventaire Forestier National qui refuse sa disparition, à l'Agence des Services de Paiement (ex CNASEA) en grève pour une intégration dans de bonnes conditions dans le statut de la FP et aux agents des Services Vétérinaires de Bretagne qui se battent contre la précarité, pour la préservation de leurs emplois et de leurs missions de sécurité sanitaire... ;
- exige le retrait du projet de décret sur le CNRS

- décide de relancer la campagne " le service public est notre richesse " en proposant d'élargir à de nouveaux partenaires et de participer aux initiatives unitaires contre la privatisation de la Poste ;

- estime nécessaire pour relancer l'action à la rentrée d'une grève interprofessionnelle unitaire. La FSU proposera à l'intersyndicale interprofessionnelle de construire à la rentrée un plan d'action sur la durée permettant la montée en puissance des modalités et de mettre en débat une telle grève.

- décide de proposer en tout état de cause dans la Fonction Publique et l'éducation une grève unitaire dans la période de la rentrée.

## Sur la Formation des Enseignants,

La FSU rappelle la nécessité de l'amélioration de la formation des enseignants et CPE et la reconnaissance de leur qualification par l'obtention d'un master. Il constate que l'action et les interventions syndicales ont amené le gouvernement à bouger sur un certain nombre d'éléments dans le sens de nos revendications ; pour autant le compte n'y est pas, en particulier la disparition de la référence à la formation dans les IUFM, les modalités d'organisation de l'année de stagiaire, l'insuffisance des dispositifs d'aides sociales et l'absence de mise en place de pré-recrutements et l'insuffisante discussion sur l'articulation masters/concours.

La FSU rappelle l'exigence d'un abandon du projet gouvernemental et sa remise à plat. Elle exige que ne soient pas publiés les textes statutaires et que le gouvernement réponde aux exigences que la FSU a formulées concernant notamment:

- l'année de formation post concours
- le devenir, les missions et les moyens spécifiques des IUFM
- les pré-recrutements et l'aide aux étudiants
- la programmation pluriannuelle des recrutements
- la situation des non titulaires et la résorption de la précarité
- la revalorisation de tous les personnels

La FSU appelle à signer la pétition unitaire sur l'année de formation.

**Alors** que des dizaines de milliers d'emplois aidés vont se retrouver au chômage dès cet été, la FSU soutient ses sections départementales et ses syndicats nationaux qui ont pris des initiatives d'actions.

La FSU s'adressera au Premier ministre pour exiger une négociation nationale sur le réemploi et la formation des emplois aidés menacés de chômage.

La FSU, qui vient de déposer un recours contre les décrets mettant en œuvre les accords sur la reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur de toutes disciplines délivrés par les instituts catholiques, recherchera à construire des initiatives unitaires dans ce sens.

**La FSU participera à la campagne de Solidarité Expulsions de Logement.**

La FSU dénonce les tentatives de répression dont sont victimes les militants engagés dans l'action revendicative. La FSU leur apportera tout son soutien.

La FSU appelle de nouveau à la vigilance pendant l'été contre les expulsions d'enfants, de jeunes majeurs ou de leurs familles.

